

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG
COMMUNE DE BARNEVILLE-CARTERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°447.2024

Séance ordinaire du 8 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Barneville-Carteret, légalement convoqués, se sont assemblés au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur David LEGOUET, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs

David LEGOUET, Maire, Annie POISSON, Guy LEPREVOST, Edwige PERINET, Jean-Pierre LEQUERTIER, Maires Adjoints, Bruno MEDA, Gilbert CHODORGE, Conseillers Municipaux délégués, Marie-José NAGLE, Yannis GIRARD, Bertrand LADUNE, Catherine POT, Vincent ARNAUD, Julie MESNIL, Yannick BEAUGRAND, Florence PEYROT.

Absents excusés :

France COSTA-TORRO a donné pouvoir à Bruno MEDA
Tony ALFEREZ a donné pouvoir à Edwige PERINET,
Yveline BONNET a donné pouvoir à Annie POISSON,
Cédric ASSELINE.

Madame Marie-José NAGLE, conformément à l'article 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Tarifs communaux 2024 :

Le Conseil Municipal de Barneville-Carteret,

Vu le Code Général des Collectivités,

Sur proposition de Monsieur le Maire d'augmenter l'ensemble des tarifs communaux à hauteur de l'inflation, soit 4.9%, avec un arrondi au 5^{ème} de cent, et à l'euro pour les Cabines de Bains, les locations de garage et les occupations pour les distributeurs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE les tarifs suivants à partir du 1^{er} mai 2024 :

Mentions prescrites par la circulaire de M. le Préfet de la Manche du 03 juin 1885

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS 15

Date de l'avis de la convocation :

Le 2 Avril 2024

Certifié exact le Maire,



Zone 1	
Le Port, la rue de Paris, rue de la Poste, place du docteur Auvret	
Zone 2	
Avenue de la République, rue des quatre Volontaires, Place de l'Eglise, rue des Halles, rue des Ecoles	
Zone 3	
Barneville-Plage (sinistré)	
2023	2024

Occupation du Domaine Public en extérieur- prix au m²/an		
zone 1	12.70 €	13.30 €
zone 2	8.10 €	8.50 €
zone 3	7.30 €	7.70 €
Occupation du Domaine Public (terrasses « couvertes ») prix au m²/an		
zone 1	36.40 €	3 8.20
zone 2	34.00 €	35.70 €
zone 3	29.85 €	31.30 €
Barrières Métalliques Hors Associations	3.25 €	3.40 €
Plantes en bac	2.55 €	2.70 €
Camion, Base horaire	40.15 €	42.10 €
Tracto Pelle, Base horaire	55.95 €	58.70 €
Main d'œuvre, base horaire	24.80 €	26.00 €
Tracteur + remorque, base horaire	41 €	43 €
Location podium 24 h (Hors association BC)	167.30 et 55.95€	175.50 € et 58.70 €
Location du praticable (scène modulable) (hors association BC)	111.60€ et 55.95€	117.10€ et 58.70 €
Location de la berce (tables et bancs, hors associations BC)	111.60 €	117.10 €
Création d'un panneau signalétique commerciale d'intérêt local	77.90 €	81.70 €
Balayeuse, base horaire	80.20 €	84.10 €
Location verre et chaisse	0.45 €	0.50 €
Salle de Sports, hors club local, l'heure	14.45 €	15.20 €
Salle de Sports, adhérent Club local, l'heure	5.60 €	5.90 €
Cirques Forfait emplacement 3 jours	278.70 €	293.00 €
Forfait manège une semaine	168.95 €	178.00 €
Emplacement par jour pour food Truck	21.20 €	22.20 €
Forfait électricité/ jour de présence food truck	5.60 €	5.90 €
Cimetière		
Taxe d'exhumation	41.80 €	43.90 €
Concession cimetière		
Cinquantenaire	113.15 €	118.90 €
Trentenaire	76.00 €	79.70 €
Columbarium		

Concession trentenaire - case pour deux urnes	306.15 €	321.20 €
Caveau, Dépôt ou retrait	0.85 €	0.90 €
Grilles d'Affichage		
Pour toute association extérieure au territoire du Pôle de Proximité de la Côte des Isles et pour les privés (commerces...)	1.05 €	1.10 €
Cabines de bain	400.00 €	420.00 €
Location garages	30.00 €	32.00 €
Distributeur de nourriture, d'objets artisanaux, ...	156.00 €	164.00 €

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la suite à donner à cette décision.

Suivent les signatures, pour extrait certifié conforme,
A Barneville-Carteret, le 8 Avril 2024,
Le Maire, David LEGOUET,



Accusé de réception en préfecture
050-215000316-20240408-447_2024-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

